



HAL
open science

”Les mots de Rétif”. Tout réformer et rire de soi : “ antisocial ”, “ classe ”, “ pornographie ” et “ sot ”, par Motentout

Laurent Loty, Patrick Samzun, Françoise Le Borgne, Hélène Boons, Ilhem Belkahla, Asma Guezmir

► **To cite this version:**

Laurent Loty, Patrick Samzun, Françoise Le Borgne, Hélène Boons, Ilhem Belkahla, et al.. ”Les mots de Rétif”. Tout réformer et rire de soi : “ antisocial ”, “ classe ”, “ pornographie ” et “ sot ”, par Motentout. Etudes rétiviennes Revue de la Société Rétif de La Bretonne, 2016, 48, pp.235-249. <hal-04409526>

HAL Id: hal-04409526

<https://hal.science/hal-04409526v1>

Submitted on 16 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

À nos lecteurs

Études rétiviennes

Revue annuelle

Publiée par la Société Rétif de la Bretonne



de la Bretonne

Société Rétif

n° 48

décembre 2016



Sommaire

À nos lecteurs.....	3
I. Dossier thématique : « Rétif de la Bretonne et la violence »	7
Françoise Le Borgne : « L'horrible danger de la lecture »	9
Samuel Macaigne : La violence médicale dans <i>Les Nuits de Paris</i>	15
Sylvie Valet : Nuits des Lumières, nuits sans lumières ? Les exécutions publiques et les duels dans <i>Les Nuits de Paris</i>	35
Hélène Boons : « Elle était à terre, les mains attachées... ». Violences à l'encontre des femmes dans l'espace public des <i>Nuits de Paris</i>	51
Ilhem Belkahla : <i>Ingénue Saxancour</i> , une violence moralisatrice ?	67
Claude Klein : La représentation de la violence dans <i>Le Paysan et la Paysanne perversis</i> à la lumière de l'autobiographie.....	79
Claude Jaëcklé-Plunian : La violence à l'œuvre dans la Quatrième Époque de <i>Monsieur Nicolas</i>	99
Fabrizio Martino : Violence, honte et envie chez Rétif de la Bretonne : l'auto-institutionnalisation du Moi	125
Josiane Guitard-Morel : Contraindre à l'inaccessible Ailleurs dans <i>La Découverte australe</i> de Rétif de la Bretonne.....	149
II. Études	167
Une illustration anglaise du <i>Monument du costume</i> Présentation par Catriona Seth	169
Rachel Skokowski Re-Fashioning the <i>Monument du Costume</i> : A New Examination of the 1793 Edition.....	171
Jean-Jacques Tomasso À l'origine de la Marquise des <i>Nuits</i> . Une enquête rue Payenne.....	187

III. Varia.....	233
<i>Les Mots de Rétif</i> (suite) :	
F. Le Borgne, L. Loty, P. Samzun : « Tout réformer et rire de soi » par Motentout.....	235
H. Boons : <i>Antisocial, Classe</i> ; I. Belkahla : <i>Pornographe</i> ; A. Guezmir : <i>Sot</i>	238
Rétif écrivain-éditeur au 14 ^e Congrès des Lumières à Rotterdam par Claude Klein	251
Compte rendu de l'Assemblée générale 2016	255
Comptes rendus - Bibliographie	
<i>Ingénue Saxancour</i> , éd. Marie Trouille (P. Testud) – <i>Le Paysan et la Paysanne pervertis</i> , éd. P. Testud (F. Le Borgne) - <i>Qui a tué le hibou ?</i> Jacques Savy (F. Le Borgne).....	265
Appels à communication	
« Roman rose/Roman noir » à Aix en Provence - « Fictions de l'origine » à Metz.....	271

Les Mots de Rétif

Tout réformer et rire de soi : « antisocial », « classe », « pornographie » et « sot », par Motentout

Un grand écrivain pèse ses mots. Un écrivain singulier doublé d'un esprit révolutionnaire ne peut manquer d'inventer de nouvelles acceptions aux mots les plus ordinaires. Et quand il ne trouve plus à s'épanouir dans le vocabulaire de la langue commune, un tel auteur donne naissance à de nouveaux mots. Très imaginaire, situé à l'écart des statuts sociaux les plus courants du philosophe ou de l'homme de lettres, Rétif a beaucoup travaillé sur les mots, en écrivain et en néologue qui sait ce qu'il fait. Les mots ne sont pas les instruments par lesquels nous exprimons notre pensée, ils sont le corps même de nos idées. Ils n'ont pas une signification dans le monde des Idées, ils ont une vie à travers leurs locuteurs, ils nous font penser, nous permettent de réfléchir, de critiquer, d'inventer, ou tout au contraire nous en empêchent et nous aveuglent par les idées qu'ils propagent et qui nous traversent.

Cette rubrique tire son origine du dictionnaire lancé par Nicole Masson sur le site de la Société Rétif, et du savant plaisir de goûter et savourer les mots rétiviens dont ont témoigné à ses côtés Claude Jaëcklé-Plunian, Françoise Le Borgne ou Pierre Testud. Il s'agit d'une enquête collective et cumulative, d'ordre stylistique, historique et anthropologique (à chaque auteur de choisir librement sa perspective).

Ce programme donnera lieu à la diffusion de tous les mots proposés en ligne, à la publication régulière de quelques mots dans la revue, et devrait déboucher sur la publication d'un livre en forme de dictionnaire. Chaque

étude de mot peut comporter 1.000 à 10.000 signes, espaces comprises, sans notes mais avec les références nécessaires entre parenthèses, et une petite bibliographie des études (de fait, cela tourne plutôt autour de 5.000 à 10.000 signes). Des consignes plus précises se trouvent dans l'appel à contribution lancé dans le numéro 46 des *Études rétiviennes* (décembre 2014, p. 289-298), et diffusé sur le site de la Société Rétif. Les auteurs des mots précédemment mis en ligne sont invités à les reprendre selon le format désormais proposé, et les amateurs de nouveaux mots de Rétif sont chaleureusement invités à nous envoyer leur étude.

Que les auteurs potentiels ne s'inquiètent pas de ne pas parvenir à l'érudition ou à l'acuité de chacun des textes déjà publiés : si la pratique minutieuse et méditative de l'œuvre de Rétif est nécessaire, l'usage d'internet permet désormais de trouver des occurrences d'un même mot à une vitesse prodigieuse, et nul n'a dit qu'il fallait connaître toute l'œuvre pour commenter l'usage étonnant d'un mot dans tel ou tel ouvrage. Notre appel invitait aussi à se référer à des sites ou à des ouvrages qui sont autant d'instruments pour dire son mot sur un nouveau mot (liste à laquelle il faut ajouter le riche index des notes de langue de l'édition par Pierre Testud de *Monsieur Nicolas* en Pléiade, retenant notamment les néologismes, les mots tombés en désuétude ou ceux dont le sens a changé (Paris, Gallimard, 1989, t. II, p. 1835-1842). Enfin, chacun travaille sur les mots qui lui sont chers, et peut porter des mots en soi comme les hommes-livres de *Fahrenheit 451* incarnaient des livres. L'un sera surpris par tel mot qui lui permettra, à lui et à lui seul, de lancer une enquête peut-être fructueuse. Une autre aura été la seule à découvrir, par association d'idées, une curieuse association de mots. Un troisième aura travaillé toute sa vie sur un thème ou une idée qu'un mot de Rétif a cristallisé mieux que tout autre. Chacune et chacun ont sûrement leur mot à dire dans cette affaire.

Notre revue a publié sa première livraison de Mots de Rétif dans son numéro 47, réunissant alors, par une singulière alchimie, le Nocturne, le Sel et la Vaporeuse. La seconde livraison, que l'on trouvera aussi en ligne, semble plus grave, et plus politique.

Hélène Boons souligne en quoi « Antisocial » permet à son probable co-inventeur Rétif de dire sa fonction d'écrivain moral et politique. On verra qu'il s'agit aussi de trouver la bonne manière de rire. Elle révèle par ailleurs en quoi ce grand classificateur et sociologue avant la lettre joue un rôle dans l'emploi d'un mot majeur de l'histoire des idées politiques : « Classe ». Notamment parce que Rétif développe l'expression de « classe moyenne », alors si progressiste (et probablement aujourd'hui instrument d'un leurre idéologique). Mais aussi

parce qu'il se sert du mot « classe » pour propager l'idée de la suppression ou d'une transformation des classes (ou des classifications ?).

Ilhem Belkahla s'interroge sur un des nombreux néologismes rétiviens qui ont eu une grande postérité, « Pornographe ». Elle montre – paradoxe s'il en est pour qui connaît Rétif de réputation, mais aussi certains de ses textes – que son emploi n'est alors en rien érotique, et encore moins pornographique (au sens moderne du terme), mais précisément politique. Dans *La Paysanne pervertie*, un personnage rencontre un bonhomme auteur du *Pornographe*, « bonhomme qu'au premier abord [il] pri[t] pour un sot ».

Or, les jeux d'énonciation rétiviens ne sont pas si simples, ou si sots qu'on pourrait croire. Et le mot « Sot » s'avère avoir la saveur d'un sot-l'y-laisse (mot de 1798 emprunté au français du Canada et remplaçant le « fol l'y-laisse » médiéval). Asma Guezmir dévoile que « Sot » porte avec lui toute la distanciation et l'humour, y compris de la farce, dont le Rétif grave et politique semble apparemment bien éloigné. « Sot » pourrait bien alors éclairer à sa manière, y compris parce qu'il qualifie l'auteur lui-même, la puissance des autres mots de Rétif : une distance, un regard sur soi et sur autrui, qui seraient à la source de sa capacité à observer et à critiquer, à imaginer et à vouloir réformer.

FRANÇOISE LE BORGNE, LAURENT LOTY
ET PATRICK SAMZUN

Antisocial

(Adjectif obtenu par dérivation préfixale à partir de l'adjectif *social*, emprunté au latin *socialis*, « relatif aux alliés » et, à l'époque impériale, « accordé à la société », dérivé de *socius*, « compagnon, associé, allié », *Trésor de la langue française*, 1994). Le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1762 signale la grande liberté de création d'adjectifs préfixés par *anti* : « On trouve dans le Dictionnaire ceux de ces mots composés qui sont le plus en usage ; car il serait inutile de rapporter tous ceux que le besoin ou le caprice peuvent faire imaginer ». Rétif, par caprice ou par besoin, participe donc de cette tendance. Selon le *Trésor de la langue française*, l'adjectif *antisocial* apparaît en 1784 sous la plume de Brissot : « J'écris pour dégager le commerce et la politique des principes iniques, exclusifs, anti-sociaux, qui les dirigent dans cette contrée [...] » (*Journal du lycée, Prospectus*, 1784, p. 13). Pourtant, il apparaît plus tôt, chez Jacob Vernet (« [...] je pense que M. d'Al. [...] qualifera volontiers ce système grégorien d'*anti-philosophique*, d'*anti-social* », *Lettres critiques d'un voyageur anglais sur l'article Genève du Dictionnaire encyclopédique*, 1766, vol. 2, p. 103) et chez notre auteur. Son orthographe varie alors entre *anti-social* et *antisocial*.

Une de ses premières occurrences se trouve dans *Le Nouvel Abeilard* en 1778. Au sein d'une lettre, Dionis narre à Phyllis un « conte bleu », dans lequel il assiste à une pièce de théâtre dans le royaume fantaisiste de « Mêhêhê ». Il s'agit du *Misomélon ou l'ennemi des moutons rouges* : « c'est comme qui dirait en français le *Misanthrope* ». « Le sujet de cette pièce est un Mouton rouge, qui est révolté de tous les abus qu'il voit, et qui les reprend avec trop d'aigreur ; ce qui est réellement un vice anti-social ». *Antisocial* qualifie ici le caractère d'un avatar d'Alceste. Dionis lui oppose un autre personnage de la pièce, « un autre honnête Mouton rouge, qui est le véritable Mouton social, qu'on doit prendre pour modèle » (t. 3, p. 204). Le *Misomélon-Misanthrope*, qui rappelle le portrait de Rousseau tel qu'il a été construit par ses détracteurs, a le tort de l'aigreur. Est *antisocial* celui qui, par des paroles piquantes, une propension à offenser, et un caractère agressif, contrevient aux exigences de l'idéal de l'honnête homme. Il a le mérite de constater les abus, mais son aigreur l'isole de façon contre-productive, ce qui est un défaut premier pour Rétif.

On retrouve le terme en 1784, dans *Le Paysan et la Paysanne pervertis ou les dangers de la ville*, au détour d'une « Juvénale » insérée par un avatar

de Rétif lui-même, G. d'Arras, et mettant en scène un dialogue entre un père et son fils au sujet du genre théâtral : « Mais j'ai bien un autre reproche à faire au comique ! C'est qu'il est le fils et le père de la méchanceté. Il est dans l'auteur l'effet de la causticité, le moins social des vices ; et il tourne le goût des spectateurs vers la raillerie, vice qui a coûté souvent si cher à ses imprudents sectateurs. Ce vice antisocial, est quelquefois plus insupportable que le larcin et les autres crimes punis par les lois » (vol. 4, Lettre 365, p. 89). Après l'aigreur, c'est ici la « causticité » qui est visée : de façon similaire, est *antisocial* ce qui raille. C'est le rire méchant. Il représente un mal dangereux pour la cohésion sociale, puisque le père du dialogue l'assimile à un « crime ». Se pose la question du statut du rire et de l'humour chez notre auteur. Seraient-ils par essence *antisociaux* ?

Enfin, le terme apparaît dans *La Semaine nocturne* (1790) : « Et vous, districts ! N'opprimez pas la liberté individuelle ! N'arrêtez que les brigands, les fuyards ! Respectez l'écrivain, quoi qu'il écrive : s'il est antisocial, le mépris public vous en vengera. Que la presse soit libre ! que l'état d'imprimeur puisse être exercé par tout le monde, en faisant une déclaration au district, qui la portera au comité de police, lequel recevra le serment du nouvel imprimeur » (*Les Nuits révolutionnaires*, LGF, 1978, 5^e nuit, p. 79). *Antisocial* devient ici plus spécifique. C'est ce qui est contraire non seulement à l'intérêt public, mais aussi à la Révolution, puisque désormais l'un ne va plus sans l'autre. Rétif se met en scène dans *Les Nuits révolutionnaires* comme un écrivain *social*, c'est-à-dire travaillant pour le bien commun, et la réforme des abus.

Ce changement de sens dû aux événements politiques repose sur une fine démarcation : est *antisocial* celui qui s'oppose aux abus de façon trop aigre ; mais est aussi *antisocial* celui qui accepte ces mêmes abus et en tire son bien-être. Il s'agirait de ne pas manifester cette acrimonie contraire à l'amélioration des mœurs et du genre humain. Notons qu'*antisocial* est attaché systématiquement à un vice. Pour Rétif de la Bretonne, la structure sociale et la vie organisée autour de la collectivité sont à la source de la réforme des mœurs (voir le projet de *L'Andrographe*, qui repose sur le dévouement de l'individu à la société). L'individu *antisocial*, qui est par essence opposé au bien commun, est un électron libre peu fréquentable. *Antisocial* a donc chez Rétif le sens qui sera le sien au XIX^e siècle : « Contraire à la société, qui tend à la dissolution de la société. *Doctrine antisociale. Principes antisociaux* » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1835).

Hélène BOONS

Bibliographie

- Jan MIERNOWSKI, « Rousseau ou le misanthrope manqué », dans Jacques Berchtold et Michel Porret (éd.), *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, t. 48, Paris, Droz, 2008, p. 277-315.

- Annie RICHARDOT, *Le Rire des Lumières*, Paris, Champion, 2002.

Les références des œuvres rétiviennes sont soit celles des éditions Slatkine Reprints, soit celles d'éditions modernes.

Classe

(Nom féminin, du latin *classis*, « division du peuple romain », « groupe », « contingent militaire », Alain Rey dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, 1998.) Il faut attendre 1832 pour que le *Dictionnaire de l'Académie française* définisse le mot *classe* selon un critère social : « Se dit aussi des ordres, des rangs, que la diversité, l'inégalité des conditions établit parmi les hommes réunis en société. *Les diverses classes de la société. Les hautes classes. Les classes élevées. La classe moyenne. Les classes inférieures. Les basses classes.* »

Jusqu'à cette date, le mot *classe* est défini ainsi : « 1°. Ordre, suivant lequel on range diverses personnes, où l'on distribue diverses choses. Grand d'Espagne de la première *Classe*. - *Figurément*, Peintre, poète, théologien, Prédicateur *de la première Classe*. - 2°. Les différentes salles d'un Collège où s'assemblent les Écoliers. Ils étudient en même *Classe*. - On le dit quelquefois des écoliers eux-mêmes : Le Régent y est allé avec toute sa *Classe* ; Et aussi du *temps* que les écoliers sont assemblés pour prendre la leçon : au commencement ou à la fin de *la Classe* » (*Dictionnaire critique de la langue française*, J.-F. Féraud, 1787-1788). Cette définition diffère peu de celle enregistrée par le *Dictionnaire de Trévoux* ou par l'Académie française en 1762.

Le XVIII^e siècle a enrichi le terme du côté des sciences naturelles, alors qu'il était auparavant cantonné au vocabulaire scolaire, ou à l'histoire de la Rome antique (afin de décrire les divisions du peuple romain). *Classe* est très employé par les naturalistes, tandis qu'*ordre*, son quasi synonyme alors, est plutôt réservé à ceux qui se consacrent à l'histoire de la monarchie. Ce sont Quesnay et les Physiocrates qui ont transféré le terme des sciences naturelles à la description de la société d'ordres. Quesnay est en effet le premier à entendre par *classe* « un ensemble de personnes qui occupent une place identique dans la circulation du revenu et sa production » (Marie-France Piguet, 1996, p. 46) : « La Nation est réduite à trois classes de citoyens : la *classe productive*, la *classe des proprié-*

taires, et la *classe stérile* » (François Quesnay, *Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique*, 1758, Paris, éd. E. Daire, 1846, t. 2, p. 58).

Au XVIII^e siècle, le mot connaît une diffusion de plus en plus large, pour caractériser les groupes sociaux, sans atteindre la précision de l'analyse menée par Quesnay. Se développe à sa suite l'emploi d'un adjectif qualifiant le mot *classe*, alors que jusqu'ici, on trouvait pour ce faire un complément déterminatif. Ce passage est symptomatique d'une prise en compte du groupe désigné par la classe comme entité en soi. Est alors aussi très présente la synonymie avec *ordre*. Elle va parfois jusqu'à l'abandon d'*ordre* au profit de *classe* : *ordre* est perçu comme trop contraignant et suranné tandis que *classe* est plus propre à l'expression de projets de réforme. *Classe* permet de multiplier les critères permettant l'analyse des groupes sociaux, tandis qu'*ordre* contraint d'en rester à la trinité constitutive de l'Ancien Régime.

Rétif participe de la diffusion du terme au XVIII^e siècle. On trouve chez lui des constructions syntaxiques de *classe* traditionnelles : « la classe des marchands et même des artisans », *Les Nuits de Paris*, Nuit 122, éd. Slatkine Reprints, p. 1310 ; « les plus basses classes », *Les Nuits de Paris*, Nuit 142, p. 1487 ; « la dernière classe », *Les Nuits de Paris*, Nuit 185, p. 1805. Mais il emploie aussi le terme dans ses constructions nouvelles : « Classe infortunée » (relevé par Marie-France Piguet ; l'expression se trouve dans *Le Nouvel Abeillard*, p. 81) ; « les classes travaillantes » (*Les Nuits de Paris*, Nuit 162, p. 1634).

Dans ce cadre global de succès croissant du substantif dans l'analyse sociale, Rétif est un des premiers utilisateurs de l'expression « classe moyenne » appliquée à la société française, qui était alors rare. On la trouve d'abord chez des économistes préoccupés par la répartition de l'impôt (« Moyenne classe », Henri de Boulainvilliers, *Histoire des anciens parlements de France*, Paris, Lambert, 1737, p. 549). Rétif semble être un des premiers à utiliser l'expression dans un sens plus complexe que celui de la prise en compte des revenus : « J'ai pris mes héroïnes dans toutes les conditions. [...] Toutes les autres Nouvelles, sont prises ou dans les conditions élevées, ou dans la classe moyenne des citoyens [...] » (*Les Contemporaines*, 1781, vol. 1, p. 8) ; « Une Duchesse, même depuis que le bel-usage s'est étendu jusqu'aux classes moyennes, conserve naturellement un air de supériorité sur les femmes d'un ordre inférieur [...] » (*Les Contemporaines par gradation*, éd. de Jean Assézat, Paris, Alphonse Lemerre, 1875, t. 3, p. 3) ; « Mais si quelque jour ce théâtre venait à mettre plus de goût et de propreté dans ses représentations ; à se donner des actrices jeunes et jolies : des acteurs passables pour le talent, la figure et l'habit,

il serait un foyer de corruption pour la classe moyenne » (*Les Nuits de Paris*, 1788, Nuit 122, p. 1310).

Cette classe est aussi qualifiée de « classe du milieu » (*Les Nuits de Paris*, Nuit 264, p. 2017), ou d'« état du milieu » (*Le Nouvel Abeilard*, p. 62). Selon Abeilard, c'est l'endroit où l'on rencontre « l'homme par excellence » (on retrouve l'expression dans l'« Avis » du 1^{er} volume des *Contemporaines*, p. 8). Dans les *Nuits de Paris*, p. 1310, on apprend que la « classe moyenne » est composée de marchands et d'artisans, et qu'elle est « la plus nombreuse, et celle dont les mœurs importent le plus à l'État ». L'utilisation de cette expression est symptomatique de la propension de Rétif à répartir en catégories, et à imaginer des projets de réforme de grande ampleur. Par son origine comme par ses convictions politiques, il favorise cette « classe moyenne » aux dépens des autres groupes, que ce soit la « populace » – trop sujette au vice – ou l'aristocratie – engluée dans ses préjugés et sa méconnaissance de la réalité sociale.

Classe est aussi employé de façon flottante. *Ordre, état, condition, profession, corps* : nombreux sont les mots au XVIII^e siècle qui discriminent les groupes composant la société. Rétif les utilise parfois de façon interchangeable : « classe commune », « conditions communes », « professions communes » (*Les Contemporaines*, « Avis » du t. 18, p. 4). Le terme devient aussi un simple synonyme de catégorie (« la classe des polissons », *Les Nuits de Paris*, Nuit 111, p. 1223), de corps (*Les Nuits de Paris*, Nuit 146, p. 1517 : les bourgeois sont à la fois « classe générale » et « corps ») ou d'état (*L'Andrographe*, « classe du milieu » p. 11 ; « état du milieu » p. 12).

Toutefois, il est possible de mettre au jour un usage spécifiquement rétifien du mot. Quand le Hibou évoque son activité d'observateur et les connaissances qu'il en tire, il emploie le terme de *classe*. Ce dernier semble plus propre à évoquer son rôle de pourfendeur de l'injustice : « Qu'on s'en rapporte à moi qui connais mieux que personne la classe des ouvriers. » (*XX Nuits de Paris*, p. 465) ; « Je veux le peindre ; je veux être la sentinelle du bon ordre. Je suis descendu dans les plus basses classes, afin d'y voir tous les abus » (Nuit 142, p. 1487). Le terme *condition* n'est presque jamais employé dans les *Nuits* : la distinction des hommes selon leur naissance est peut-être obsolète, et insuffisamment nuancée. En effet, selon Féraud la *condition* est l'« état d'un homme considéré par rapport à sa naissance ». Féraud rajoute en citant l'abbé Girard qu'elle « a plus de rapport au rang qu'on tient dans les différents ordres, qui forment l'économie de la République » ; tandis qu'état « en a davantage à l'occupation ou au genre de vie dont on fait profession ».

Classe permet d'aborder la question des caractères communs aux groupes sociaux, comme dans les lettres 6 à 12 du *Nouvel Abeilard*, où Abeilard décrit les différentes « classes » composant la société urbaine. Chacune a son caractère et ses défauts. *Classe* a une connotation morale très forte chez Rétif : les conditions de vie créent un caractère similaire chez les individus. *Classe* est donc plus précis qu'*ordre* – dans le sens que lui donne l'Ancien Régime à la suite d'Adalbéron de Laon – mais moins spécifique qu'*état* : il est beaucoup plus plastique et favorise l'invention de nouvelles catégories sociales. Le terme permet d'élaborer des critères communs regroupant des hommes exerçant des professions pourtant différentes : la pénibilité du travail, la qualification, les revenus obtenus, et les mœurs.

À propos de la « dernière de toutes les classes des villes », Abeilard écrit : « représentez-vous des malheureux, vivant au jour la journée, au sein de la misère, dans la mal propreté, la crapuleuse débauche ; sans idée des mœurs, incapables de la moindre vertu ; ne connaissant ni pudeur ni justice ; ne se doutant pas de la générosité ; en un mot, au niveau des brutes. Telle est en général, la classe des herbières, des poissardes, des crieurs des rues, et d'états pareils. Moins ces états sont lucratifs, et moins aussi l'on y trouve de sentiments d'honneur, et même d'honnêteté » (*Le Nouvel Abeilard*, p. 81).

Ces caractères propres à chaque classe engendrent une multitude d'intérêts contradictoires, rendant impossible le progrès dans *L'Andrographe*, car ils sont les causes « d'une inertie historique » (Laurent Loty, 1988). Ce progrès est néanmoins souhaité. Aussi Rétif utilise-t-il *classe* pour évoquer l'égalité des conditions : « Toutes les classes vont être confondues, et tous les hommes citoyens, toutes leurs femmes, vont marcher les égales les unes des autres, dans un pays libre : voilà ce que vous me paraissez annoncer » (*Semaine Nocturne*, p. 104).

Quand *classe* ne sert pas à évoquer la possibilité de la suppression des distinctions sociales, il est employé par Rétif pour élaborer ses projets de société, et répartir la population en groupes distincts. La classification sert alors la mise au jour de catégories à ses yeux fondées car naturelles, comme l'âge et le sexe. Le terme est omniprésent dans *Le Pornographe* : il permet de discriminer les « filles » selon leur âge. On le trouve aussi fréquemment dans *L'Andrographe*. Il a alors le sens de catégorie sociale qui distingue les hommes selon leur âge et leur mérite. Le terme est d'une plasticité qui accueille à merveille la démarche politique et les perspectives réformatrices de Rétif.

Bibliographie

- Laurent LOTY, « Le peuple et la populace chez les philosophes des Lumières et chez Restif de la Bretonne », *Études rétiviennes*, n° 8, juin 1988, p. 33-42.
 - Marie-France PIGUET, *Classe, histoire du mot et genèse du concept*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1996.
 - Pierre TESTUD, *Rétif de la Bretonne et la création littéraire*, Paris, Droz, 1977.
- Les références des œuvres rétiviennes sont celles des éditions Slatkine Reprints.

Pornographe

(Substantif masculin, emprunt, 1769, au grec tardif *pornographos*, « auteur d'écrits sur la prostitution et les prostituées », composé de *-graphos*, « graphe, écriture », et de *pornê*, « prostituée », dérivé de *pernênai*, « vendre des marchandises, des esclaves » et signifiant donc initialement « femme vendue », « femme-marchandise »). Le mot est attesté pour la première fois dans le titre d'une œuvre de Rétif de La Bretonne, *Le Pornographe* (1769), avec son sens étymologique, lit-on dans *Le Dictionnaire historique* d'Alain Rey (1992). Ce sens premier est sorti d'usage et pornographe se dit d'un auteur spécialiste d'écrits obscènes (1842) et s'emploie aussi comme adjectif d'après le *Dictionnaire de l'Académie française* (8^e édition, 1932-35).

Rétif se vante dans *Monsieur Nicolas* d'avoir introduit ce nouveau mot dans la langue française qu'il espérait alors réformer.

Dans *Le Pornographe, ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes avec des notes historiques et justificatives*, d'Alzan qualifie lui-même ce mot de demi barbare : « Je te vois sourire ; le nom demi barbare de PORNOGRAPHE erre sur tes lèvres » (*Le Pornographe*, Monaco, éd. Rondeau, 1979, p. 21). Rétif était conscient que ce mot était contraire au goût et à l'usage de l'époque bien qu'il soit le premier à l'avoir introduit en langue française, c'est pour cette raison qu'il a ajouté le deuxième titre qui vient expliquer le premier pour éviter les malentendus et les fausses explications. Cependant, Jacques Cellard pense que « pornographe » de Rétif désigne un auteur dont les écrits présentent avec réalisme les choses du sexe dans le seul but de provoquer le désir. Il ajoute qu'en ce sens, le XVIII^e siècle n'utilise que les termes de *libertin* et de *libertinage* et que nous aurions tort de voir un artifice publicitaire dans le titre choisi par Rétif.

Toutefois, les différentes utilisations de Rétif du mot « pornographe » que nous avons pu relever dans quelques-unes de ses œuvres renvoient toutes au projet de réforme pour les prostituées et non à l'auteur qui traite de la prostitution pour exciter ou parler des choses obscènes. Ainsi dans *La Paysanne pervertie*, Gaudet écrit : « ce ne serait que demi-mal, si on réalisait le projet que m'a montré l'autre jour un bonhomme, qu'au premier aspect je pris pour un sot. Mais la lecture de son manuscrit me détrompa. Il est intitulé *Le Pornographe, ou la prostitution réformée*, il y donne des moyens de rendre les prostituées moins pernicieuses pour les mœurs, sans danger pour la santé » (*La Paysanne pervertie*, Paris, Garnier-Flammarion, p. 347). Dans *Monsieur Nicolas*, on lit encore : « Je faisais alors la seconde édition de mon *Pornographe*, et je voyais beaucoup de filles pour connaître à fond cet état vil » (*Monsieur Nicolas*, t. II, p. 759) et « Si les princes veulent mettre la moitié de leurs sujets sous les armes et les forcer au célibat, ils le peuvent, pourvu qu'ils aient la plus grande attention à conserver les femmes, à empêcher la prostitution, ou à la régler comme le propose le *Pornographe*. » (*Monsieur Nicolas*, t. I, p. 932). Dans *Le Thesmographe*, Rétif ajoute « Jetez un coup d'œil sur ce projet, et surtout faites exécuter celui du *Pornographe* plus nécessaire que jamais, depuis l'ouverture du Bazar du Palais-royal » (*Le Thesmographe*, seconde partie, 1789, p. 586). L'utilisation de ce mot par Louis-Sébastien Mercier, va dans ce même sens. En effet, le considérant comme projet, il appelle les administrateurs à le lire : « Administrateurs, lisez sérieusement *Le Pornographe* de Restif de La Bretonne » (*Le Tableau de Paris*, édition présentée par Michel Delon, *Paris le jour, Paris la nuit*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1990, p. 223).

De la même racine, nous relevons aussi chez Rétif le mot grec « pornognomonie » qui signifie « la règle des lieux de débauche ». D'Alzan recourt à ce mot dans son *Pornographe* pour parler de la maladie vénérienne causée par la prostitution et la nécessité d'instaurer des lieux pour la pratique de ce métier, en l'occurrence les *Parthénions* qui par leurs nouveaux règlements seront « le chef-d'œuvre de la sagesse humaine ».

Son dérivé « pornographie » (n. f. 1842) se dit d'une représentation (par écrit, dessin, photo...) de choses obscènes (1842, d'une peinture). Par extension, il désigne la représentation directe et concrète de la sexualité, de manière délibérée, en littérature, dans les spectacles. Le mot conserve, malgré la chute des tabous et les autorisations administratives, un caractère de transgression qui l'oppose à érotisme, érotique, licencieux et le rapproche d'obscène.

Dans ses différents ouvrages et plus particulièrement dans ses *Idées Singulières*, une série de projets de réforme dont *Le Pornographe* constitue

le premier volume, Rétif apparaît comme un hardi néologue. L'invention de la néologie (nous optons pour néologie plutôt que néologisme qui a une connotation péjorative signalée dans le *Dictionnaire* de 1762 de l'Académie : « la néologie est un art, le néologisme est un abus ») prend un tour systématique dans cette série d'ouvrages porteurs de nouvelles idées. La néologie est le corps des projets des *Idées Singulières* : toute nouvelle articulation, tout nouveau mot donne une nouvelle idée forcément réformatrice. Ainsi et contrairement à quelques romanciers de la dernière décennie du XVIII^e siècle amateurs de néologismes évoquant le plaisir et l'excitation sexuelle, dont le chevalier Andréa de Nericiat est l'auteur exemplaire (voir *Les Aphrodites*, 1793, et *Le Diable au corps*, 1802), Rétif, en vrai écrivain des Lumières, et alors même que son œuvre romanesque témoigne de tant d'attirance pour le désir et la sexualité, a choisi ici la perspective réformatrice plutôt que le *libertinage* linguistique. Son emploi du mot *pornographe*, mentionné ci-dessus, illustre bien cette idée.

ILHEM BELKAHLA

Bibliographie

- Jacques CELLARD, *Un génie dévergondé : Nicolas-Edme Rétif, dit de la Bretonne*, Paris, Plon, 2000.
- Hédia KHADHAR, « *Le Pornographe* devant la critique : de la narration à la législation », *Études rétiviennes*, 4-5, décembre 1986, p. 73-80.
- Ann LEWIS, « Une tache ineffaçable ? Rétif's representation of the prostitute in *Le Pornographe* and *La Paysanne pervertie* », *Le Corps et ses images dans l'Europe du dix-huitième siècle*, édité par Sabine Arnaud et Helge Jordheim, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 49-71.
- Irene Aguilà SOLANA, « *Le Pornographe* de Rétif de la Bretonne et l'Arte de las putas de Moratin. Les avis de Monsieur Nicolas », *Études rétiviennes*, 42, décembre 2010, p. 215-234.
- Amy S. WYNGAARD, *Bad books: Rétif de la Bretonne, Sexuality and Pornography*, Newark, University of Delaware Press, 2013.

Sot

(Une personne qui a peu de jugement, peu d'intelligence, attesté depuis le XII^e siècle.) Faisant partie du vocabulaire à la mode depuis Molière, le substantif, comme l'adjectif, sont assez présents dans l'œuvre rétivienne. Cependant, c'est dans *Le Ménage parisien* (1773), étiqueté « roman-farce » par son auteur, que le mot acquiert une dimension plurielle. Cette désignation bricolée présente l'avantage de souligner l'aspect « transgénérique » de cette œuvre à part dans la production rétivienne. Si *Le Ménage* tient du roman grâce au « récit », il rappelle la farce par son esprit loufoque, le rire qu'il suscite et surtout par son personnage : Sotentout, le sot. *Le Ménage parisien* est en effet placé, dès l'épître dédicatoire, sous le patronage du fameux vers de Boileau : « Un Sot trouve toujours un plus Sot qui l'admire »

Parmi les dérivés employés par Rétif selon son orthographe personnalisée, on trouve : sotise, sotissime, Sotentout (nom propre). On note également des néologismes : sotentout/sotentoute, sotivache/sotiveau, sotificatif. Parmi les synonymes de « sot », toujours dans le texte, on relève : benêt, bonace, balourd, beaunois, imbécile, niais, nigaud, balourd, fol, cocu, pédant, etc.

Comme le laisse deviner le nom propre dérivé « Sotentout », le mot « sot » est fortement polysémique dans *Le Ménage parisien*. Dans un contexte érotique, il désigne un « puceau » et, par extension, un jeune homme sans expérience, farouche, incapable de répondre aux sollicitations plus ou moins directes des dames. Selon les mœurs parisiennes, il est l'antonyme de « galant ». Nous retrouvons le même emploi du mot dans *Monsieur Nicolas* : « N'allez pas faire le sot, préconise une femme de petites mœurs à Monsieur Nicolas, son mari est usé, et elle a bon appétit », parlant de son amie Brûlée à qui elle s'apprête à envoyer le jeune homme.

Dans un contexte matrimonial, « sot » est synonyme de « cocu ». Rétif reprend dans ce sens le concept genré : un mari sot est un mari cocu là où une épouse cocue n'est qu'une femme « avisée », « apprise ». Rusée (par essence), l'épouse trompée laisse faire pour le bien de sa famille ou pour mieux s'occuper de ses amants, souvent garants de la prospérité du ménage.

Dans un contexte littéraire, « sot » est synonyme de « pédant », de « fat », antonyme du non moins fantaisiste « esprité », « philosofe ». Un « sot » est donc un mauvais auteur, un « écrivaille », un « littérateur ». Selon le chapitre « Suppléments » consacré à la généalogie de Sotentout, la « sotise » serait, nous dit-on, l'attribut de tous les auteurs qui ont collaboré avec la famille

Sotentout depuis Zoïle jusqu'à Nougaret. En dehors de quelques noms comme Racine, Rousseau ou M^{me} Riccoboni, tous les auteurs anciens ou modernes ont pu, à des degrés différents, se mêler à la famille des sots et bénéficier d'appuis « sotificatifs ».

Cependant, en dehors de ces acceptions ponctuelles, Rétif joue sur l'ambivalence du « sot », véhicule d'une vision du monde complètement biaisée. Le personnage du « sot » avait déjà une histoire et un rôle consacrés par la littérature européenne du Moyen Âge. La farce lui a assigné une fonction relativement précise : représenter le monde à l'envers en renversant les hiérarchies de tous genres. Aussi est-il défini par sa nature ambivalente : sa sottise n'est que son armure pour affronter le monde.

Il n'en va pas de même dans *Le Ménage parisien* dans le sens où Sotentout, le sot, ne représente pas l'envers du monde, mais simplement, sa caricature. Aussi, en quelque sorte, Sotentout est-il loin d'être un anti-modèle, le modèle étant simplement inexistant. Rétif expliquera plus tard qu'il était trop aveuglé par le désir de se venger d'Agnès Lebègue, son ex-épouse (Déliée dans le récit) pour mener à terme un projet aussi ambitieux : « j'avais sous les yeux une catin, modèle de mon héroïne », écrit-il. Le couple représenté par Déliée et Sotentout ne serait qu'une caricature à peine amplifiée du couple qu'il formait avec Agnès Lebègue si l'on croit les pages de *Monsieur Nicolas* consacrées aux premières années de leur vie de couple.

Du reste, Sotentout a tous les attributs du personnage du sot de la farce. Il est aussi laid que grotesque, « bancal », infirme et informe. Futur auteur, il est né rue des Singes. Partout dans le texte, sa physionomie bestiale est génératrice de fou rire. Des scènes majeures d'intronisation/détrônement le consacrent même comme le « roi des sots » : son union avec M^{lle} Déliée est scellée lors d'une fête aux composantes carnavalesques, célébrée sur fond de charivari et officialisée par un contrat de mariage loufoque. Parallèlement, son ascension littéraire accomplie, il est affublé d'une « couronne de feuilles d'artichaut » sous les applaudissements.

Davantage qu'un anti-modèle, Sotentout serait ainsi un repoussoir, une figure monstrueuse, depositaire des frustrations et des angoisses du mari trompé et malmené et de l'homme de lettres rejeté par ses confrères.

Sotentout n'est cependant pas le seul sot du *Ménage*. Le narrateur, qui se présente comme l'auteur du récit, revendique : « j'ai [...] raison de dédier mon

Livre aux SOTS, & de me ranger dans la classe de ceux qui le sont le plus, par leurs Productions et par leurs Femmes ». Mais ici, au-delà de la constante vindicative et autoflagellatoire, il faut saisir toute l'ambiguïté de cette identification et lui restituer un sens et une logique constamment déconstruits. Avec *Le Ménage parisien*, nous sommes témoins pour la première et l'unique fois dans l'œuvre rétifiennne, de toute la complexité qui régit le rapport de Rétif aux mots et à la littérature. Par certains de ses aspects, ce récit est un exercice de style, une sorte d'entraînement sur le verbe et sur « l'élasticité » des mots. L'auteur semble y éprouver son pouvoir sur les faits, à travers son rôle de « modérateur du fil » et son pouvoir sur les mots, à travers sa nouvelle orthographe d'abord (système exposé dès l'épître dédicatoire), mais surtout à travers cette logorrhée jubilatoire à l'origine du rire franc du *Ménage*. Jeu « gratuit » ou mise au point d'un exutoire d'une extrême urgence ? Ce sont là les termes de l'ambivalence du « sot ».

ASMA GUEZMIR

Bibliographie

- Mikhaïl BAKHTINE, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1975.
- Asma GUEZMIR, « Le mariage dans *Le Ménage parisien* : une relation parodique ? », *Études rétiviennes*, 44, *Actes du Colloque de Clermont-Ferrand* (7-8 juin 2012), « Le drame conjugal dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne : désastre intime et enjeux politiques », décembre 2012, p. 97-107.